

Société d'Articles Hygiéniques « SAH »



Première partie : rapport de gestion 2015 de la Société « SAH » : Page 4

Deuxième partie : rapport de gestion 2015 du groupe SAH : Page 44

CONJONCTURE ECONOMIQUE INTERNATIONALE

L'économie mondiale a continué de progresser à un rythme modéré, estimé à 2,6 % en 2014 (contre 3.5% prévu initialement). La reprise a été entravée par de nouveaux problèmes, dont un certain nombre de chocs inattendus, tels que l'intensification des conflits géopolitiques dans différentes régions du monde

Un ralentissement sensible a été constaté dans plusieurs grands pays émergents, notamment en Amérique latine et dans la Communauté d'États indépendants. Un certain nombre de ces pays ont été confrontés à divers problèmes, notamment des déséquilibres structurels et des tensions géopolitiques.

CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE

L'activité économique pour l'année 2015 aurait enregistré une stagnation voire même une récession dans les principaux secteurs productifs à l'exception de celui de l'agriculture et pêche qui a bénéficié de la récolte exceptionnelle de l'huile d'olive.

Pour l'année 2016, les prévisions initiales tablent sur une reprise économique modeste avec un taux de croissance de 2,5%. Cette performance semble insuffisante pour faire face aux défis majeurs de l'économie tunisienne, notamment en matière de création d'emploi.

L'année 2015 a été caractérisée par ce qui suit :

- Chute de l'activité dans les services en 2015.
- Détente des tensions inflationnistes au cours des derniers mois de 2015.
- Accentuation du déficit de liquidité des banques au dernier trimestre de l'année 2015.
- Poursuite de la baisse de l'indice Tunindex conjuguée à un recul des émissions des sociétés par appel public à l'épargne et un affermissement des transactions sur le marché secondaire.
- Déficit courant toujours élevé et niveau appréciable des entrées nettes de capitaux au cours de 2015.
- Dépréciation du dinar vis-à-vis du dollar américain et appréciation par rapport à l'euro en 2015.

LE GROUPE SAH - Continuité de la croissance

Dans ce contexte économique difficile à l'échelle nationale et internationale, le groupe « SAH » a pu confirmer la croissance de son volume d'affaires et de sa performance pour clôturer l'année 2015 avec un total revenus de 325.050 KDT (11.4% d'augmentation par rapport à 2014) et un bénéfice net part du groupe de 26.374 KDT (48.8% d'augmentation par rapport à 2014).

Première partie

Rapport d'activité 2015 de la Société d'Articles Hygiéniques

SOMMAIRE

Présentation de la société

Chapitre 1 : Activité et résultats

Chapitre 2 : Participations

Chapitre 3 : Actionnariat

Chapitre 4 : Organes d'administration et de direction

Chapitre 5 : Le titre SAH en bourse

Chapitre 6 : Affectation des résultats

Chapitre 7 : Contrôle des comptes

Chapitre 8 : Gestion des ressources humaines

Chapitre 9 : Eléments sur le contrôle interne

Chapitre 10 : Etats financiers

Chapitre 11 : Rapports des commissaires aux comptes

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale : Société d'Articles Hygiéniques « SAH »

Objet : La production des articles hygiéniques, paramédicaux, et cosmétiques et d'une manière générale, la réalisation de toute opération se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Forme juridique : Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Nationalité : Tunisienne

Siège social : 5 Rue 8610, zone industrielle la Charguia 1 – Tunis.

Durée : La société est créée en 1994 pour une durée de 99 ans.

Registre de commerce : B151092003.

Capital social au 31 décembre 2015 : 43.879.431 dinars

Nombre d'actions : 43.879.431 actions de valeur nominale de 1 dinars chacune.

CHAPITRE 1 : ACTIVITE ET RESULTATS

L'année 2015 a été marquée essentiellement par les événements suivants :

- ✚ Conjoncture économique difficile à l'échelle nationale et internationale.
- ✚ Dépréciation du dinar par rapport au dollar de 4% et appréciation par rapport à l'Euro de 4.5%.
- ✚ Continuité du programme d'investissement de SAH avec des investissements totalisant 18 MDT.
- ✚ Augmentation des revenus de 17% par rapport à 2014.
- ✚ Augmentation du chiffre d'affaires à l'export de 55%

1.1 Activité, situation et résultats

L'année 2015 a été une bonne année pour la société « SAH ». Suite à la reprise des exportations sur la Libye à un rythme normal et le développement des exportations sur d'autres destinations, la société SAH a réussi à augmenter son chiffre d'affaires à l'export de 55%.

D'autre part, l'année 2015 a été marquée par une baisse du coût matière et une amélioration de la marge suite à la négociation de nouveaux prix d'achat, la reprise de la valeur du dinar tunisien par rapport à l'Euro et une meilleure maîtrise des taux de chute.

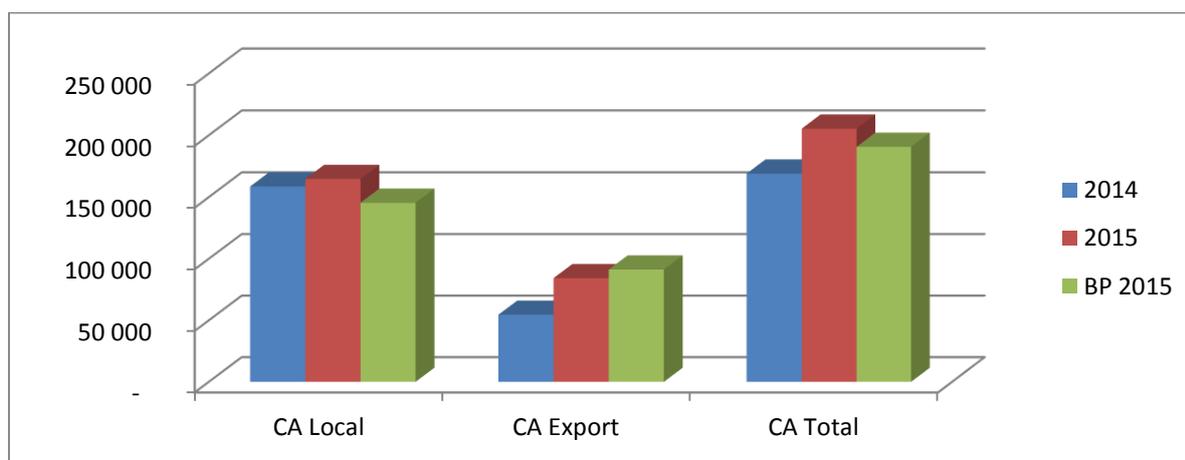
Au 31 décembre 2015, le résultat net de la société s'est établi à 26.591 KDT, soit une augmentation de 96% par rapport à 2014.

Réalisations commerciales

En 2015, les revenus de la société SAH ont enregistré une croissance de 17% pour atteindre 248.2 KDT contre 212.5 KDT en 2014 et contre 235.8 KDT prévu au niveau du business plan, soit un taux de réalisation du chiffre d'affaires prévu au niveau du business plan de 105%. Cette augmentation est la résultante d'une augmentation des ventes sur le marché local de 4% et une augmentation des ventes à l'export de 55%.

Evolutions des revenus 2014-2015

Chiffres en KDT	2014	2015	Var	BP 2015	Tx réel
Chiffre d'affaires local	158 645	164 665	4%	145 441	113%
Chiffre d'affaires export	54 532	84 253	55%	91 275	92%
RRR accordés	- 2 006	- 2 174	8%	- 3 159	69%
Autres produits d'exploitation	1 398	1 497	7%	2 288	65%
TOTAL	212 570	248 241	17%	235 844	105%



Réalisations industrielles

L'année 2015 est marquée par :

- Une importante hausse de la production des gammes hygiène féminine et hygiène bébé par rapport à 2014. Cette augmentation (17%) est principalement expliquée par la hausse des exportations vers la Libye.
- Une stabilisation de la production de la gamme hygiène papier par rapport à 2014.
- Une augmentation de la production pour la gamme lingette de 35% suite à l'augmentation de la demande.

Investissements

Désignation	IMMOB. VAL.BRUTES			
	31/12/2014	ACQUISIT°	CES/ RECL/ REGUL	31/12/2015
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
Concessions, marques, brevets	254	68	-	322
Logiciels	807	193	-	1 000
<u>TOTAL DES IMMOB. INCORPORELLES</u>	1 061	261	-	1 322
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Terrain	2 081	555	-	2 635
Construction	8 352	10 871	-	19 223
Installation générale agenc.aménag.constr	6 353	5 838	1	12 192
Installation technique	1 272	301	-	1 573
Install. générale agenc.aménag.divers	910	130	0	1 040
Matériel industriel	60 937	4 141	3	65 081
Matériel de transport	7 164	947	-	7 956
Équipement de bureau	397	34	-	431
Matériel informatique	1 037	333	-	1 368
Matériel de laboratoire	23	0	-	23
Immobilisations en cours	24 002	12 301	-	17 589
Matériel de transport/leasing	69	-	-	69
<u>TOTAL DES IMMOB.CORPORELLES</u>	112 597	35 450	-	17 743
<u>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</u>	113 658	35 712	-17 744	131 626

Dans le cadre de son programme de croissance et conformément à son business plan, la « SAH » a réalisé des investissements importants en 2015 et qui visent essentiellement à augmenter la capacité de production et de stockage.

Le total des immobilisations est passé de 113.658 KDT en 2014 à 131.626 KDT en 2015 enregistrant ainsi une augmentation de 17.969 KDT expliquée essentiellement par :

- ✚ Des travaux de construction en cours à Zriba et à Béjà ainsi que les installations et travaux d'aménagements y relatifs. Il s'agit essentiellement de 3 dépôts (un dépôt de stockage MP, un dépôt de production et un dépôt PF). Le coût total de cet investissement s'élève au 31.12.2015 à 6.784 KDT ;
- ✚ L'augmentation de la rubrique « matériel industriel » de 10.117 KDT suite à l'acquisition de 3 nouvelles lignes de production
- ✚ L'augmentation de la rubrique matériel de transport de 467 KDT suite au renouvellement d'une partie du parc automobile de la société
- ✚ L'acquisition d'un nouveau terrain à Mdjez el Beb pour 554 KDT

Rentabilité

L'année 2015 est marquée par la bonne rentabilité enregistrée. En effet, le résultat net a augmenté de 13.047 KDT, en passant de 13.544 KDT en 2014 à 26.591 KDT en 2015 soit une augmentation de 96 %.

En 2015, SAH Tunisie a réalisé un EBIDTA de 38.040 KDT, soit une augmentation de 59.8% par rapport à 2014 et un résultat net de 26.591 KDT, soit une augmentation de 96.3% par rapport à l'année dernière.

Rentabilité 2014-2015

Chiffres en KDT	2014	2015	Var	BP 2015	Tx réel
Revenus	212 570	248 241	16,8%	235 844	105%
Coût matière	149 497	166 398	11%	163 755	102%
Taux de marge brute	29,7%	33,0%		30,6%	2,4%
Charges de personnel	18 089	20 727	15%	18 554	112%
Autres charges d'exploitation	21 177	23 077	9%	21 795	106%
EBITDA	23 806	38 040	59,8%	31 740	120%
Taux EBITDA	11,2%	15,3%	4,1%	13,5%	1,9%
Dotation aux amortissements et aux provisions	6 688	8 708	30%	8 354	104%
Résultat d'exploitation	17 118	29 332	71,4%	23 386	125%
Charges financières nettes	- 3 806	- 4 970	31%	- 3 495	142%
Autres charges et produits	232	2 228	862%	1 275	175%
Résultat net	13 544	26 591	96,3%	21 166	126%
Taux de résultat net	6,4%	10,7%	4,3%	9,0%	1,7%

- + **La marge brute** : la société a réussi à maîtriser sa marge brute qui a réalisé une bonne croissance pour passer de **29.7%** en 2014 à **33%** en 2015 contre **30,6%** prévue au niveau de son business plan. Cette croissance est principalement expliquée par ce qui suit :
 - Une baisse du coût d'achat des matières premières principales
 - Une hausse significative des exportations vers la Libye
 - Une meilleure maîtrise des déchets

- + **EBITDA** : L'EBITDA de la société est passé de 23.806 KDT en 2014 à 38.040 KDT en 2015, soit une croissance de 59.8%. Cette progression résulte principalement des faits expliquant la hausse de la marge brute.

- + **Le résultat net** : le résultat net est passé de 13.544 KDT en 2014 à 26.591 KDT en 2015 enregistrant ainsi une hausse de 96.3%. Cette hausse est principalement expliquée par l'amélioration de la marge brute 3.3 points (Cf explication relative à la marge brute ci-dessus) ainsi que la constatation des dividendes à recevoir auprès de SAH Libye.

Situation financière

Chiffres en KDT	2014	2015	Var
Actifs non courants	118 121	132 349	14 228
Stocks nets	53 398	57 078	3 680
Clients nets	40 181	49 754	9 573
Autres actifs courants nets	7 246	10 882	3 009
Liquidités et placements	11 895	10 335	-1 559
Total des actifs	230 841	260 398	29 557
Capitaux propres	118 438	137 464	19 026
Emprunts	36 549	38 763	2 214
Provisions pour risques et charges	725	1 199	474
Fournisseurs	45 248	46 851	1 603
Autres passifs courants	6 660	8 112	9 286
Découverts et autres passifs financiers	23 220	28 009	4 789
Total des CP et des passifs	230 840	260 398	29 558

Le total bilan est passé de 230.840 KDT au 31 décembre 2014 à 260.398 KDT au 31 décembre 2015 enregistrant ainsi une importante augmentation de 29.550 KDT provenant essentiellement de :

- ✚ Les investissements corporels réalisés en 2015 impactant les actifs non courants et les emprunts.
- ✚ L'augmentation des créances client suite à l'accroissement de l'activité.
- ✚ L'affectation du résultat de 2014 en capitaux propres.

Le bilan de la société au 31 décembre 2015 fait apparaître une situation financière caractérisée par une augmentation de l'endettement et du BFR.

BFR

Chiffres en KDT	2014	2015	Var
Stocks	55 674	59 645	3 971
Clients	43 423	53 311	9 888
Fournisseurs	-45 248	-46 851	-1603
BFR	53 849	66 105	12 256
Revenus	212 570	248 241	35 672
BFR en jours de revenus	92	97	5

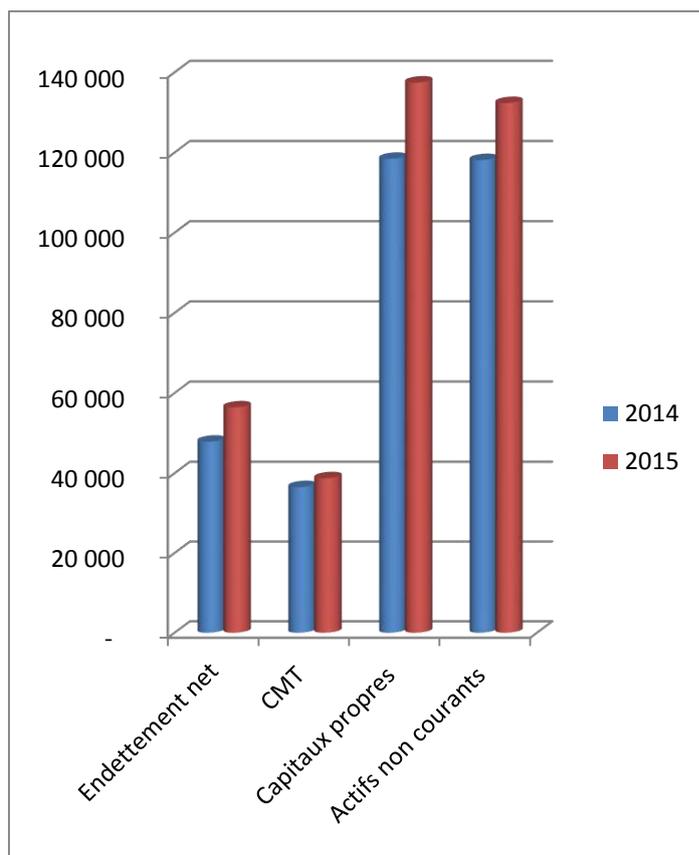
Le BFR de SAH Tunisie a augmenté de 12.256 KDT en passant de 53.849 à fin 2014 à 66.105 KDT à fin 2015.

Il est passé de 92 jours de CA à 97 jours, soit une augmentation de 5 jours.

Cette légère augmentation est principalement expliquée par un niveau élevé de créances clients et de la valeur des stocks.

Endettement

Chiffres en KDT	2014	2015	Var
Liquidités et placements	11 895	10 335	- 1 559
CMT (1)	- 36 549	- 38 763	- 2 214
Crédits de gestion et découverts	- 23 221	- 28 009	- 4 789
Endettement net	- 47 875	- 56 437	- 8 562
Capitaux propres (2)	118 438	137 464	19 026
Ratio d'indépendance financière = (2) / (1+2)	76%	78%	2%



L'endettement net est passé de 47.875 KDT en 2014 à 56.437 KDT en 2015 enregistrant une augmentation de 8.562 KDT provenant essentiellement de l'augmentation des crédits de gestion qui ont contribué au financement de l'exploitation. Le ratio d'indépendance financière a enregistré une légère hausse par rapport à 2014 en passant de 76% à 78% au 31 décembre 2015. Le niveau confortable du ratio d'indépendance financière ainsi que la solidité financière de la société sont le fruit des bonnes pratiques financières adoptées par la société depuis sa création.

1.2 Evolution au cours des cinq dernières années

Le tableau suivant présente l'évolution de la structure financière et de la rentabilité de la société durant la période 2011-2015.

Chiffres en KDT	2011	2012	2013	2014	2015	Var moy
Actifs non courants	40 896	62 735	109 653	118 121	132 349	45%
Total des actifs	115 778	152 721	224 474	230 840	260 398	25%
Capitaux propres	57 918	85 356	101 923	118 438	137 464	27%
Endettement net	- 6 458	- 14 653	- 27 652	- 47 875	- 56 437	155%
Total des revenus	133 976	168 979	205 361	212 570	248 241	17%
Résultat d'exploitation	9 200	16 721	19 306	17 118	29 332	44%
Résultat net	5 530	15 895	17 138	13 544	26 591	76%
Taux de résultat net	4,1%	9,4%	8,3%	6,4%	10,7%	31,9%

Durant cette période quinquennale, la « SAH » a pu assurer une **croissance** considérable et a pu garantir une bonne **rentabilité**.

La croissance a été assurée par les investissements physiques, la prise de participation dans les filiales et par l'accroissement des revenus avec un taux de croissance annuel composé de 17%.

La rentabilité a été également assurée avec un résultat net qui varie entre 6.4% et 10,7% des revenus exception faite de l'année 2011.

1.3 Indicateurs d'activité trimestriels au 31 mars 2016

Données exprimées en mille dinars Tunisiens

Chiffres en KDT	Note	1er TRI 2016	1er TRI 2015	Var	Cumul au 31/03/2016	Cumul au 31/03/2015	Var	Cumul au 31/12/2015
Revenus hors taxes	(1)	66 495	62 911	6%	66 495	62 911	6%	248 241
Revenus hors taxes / Local		45 084	43 575	3%	45 084	43 575	3%	163 988
Revenus hors taxes / Export		21 411	19 336	11%	21 411	19 336	11%	84 253
Production valorisée	(2)	63 888	60 846	5%	63 888	60 846	5%	249 866
Investissement	(3)				1 087	5 677	-81%	21 219
Structure d'endettement	(4)				68 771	56 798	21%	66 332
Crédits à long terme					31 137	34 940	-11%	38 759
Crédits à court terme					37 635	21 858	72%	27 573

NB : Les données relatives à 2016 ne sont pas encore auditées

Commentaires

- (1) Les revenus s'élèvent au 31 mars 2016 à **66.495 KDT** contre **62.911 KDT** au 31 mars 2015, soit un taux d'augmentation de **6%**. Ils représentent **27%** de l'objectif annuel prévu au niveau du business plan 2013-2017 (**250.919 KDT**). L'augmentation des revenus par rapport au 1^{er} trimestre de 2015 est principalement expliquée par une augmentation du chiffre d'affaires à l'export de 11%.
- (2) La production est calculée selon la formule : revenus hors taxes + variation des stocks de produits finis et des encours. Elle a enregistré une variation proportionnelle à la variation des revenus.
- (3) Les investissements au 31 mars 2016 s'élèvent à **1.087 KDT** contre **5.677 KDT** pour la même période de 2015. Ils correspondent essentiellement à l'acquisition de matériels industriels et de matériels de transport.

- (4) L'endettement s'élève au 31 mars 2016 à **68.771 KDT** contre **56.798 KDT** au 31 mars 2016 enregistrant ainsi une augmentation de **11.973 KDT** provenant notamment de l'augmentation des crédits de gestion suite à l'accroissement de l'activité.

1.4 Evénements importants entre la date de clôture et la date du rapport

La société a reçu le 31 mars 2016, une notification pour un contrôle fiscal portant sur les impôts suivants :

Impôts sur les sociétés :	du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015
Acomptes provisionnels :	du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015
Taxe sur la valeur ajoutée :	du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015
Retenue à la source :	du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015
TFP :	du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015
FOPROLOS :	du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015
TCL :	du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015
FODEC :	du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015
RS au titre des sommes payées aux personnes physique :	du 1 ^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015
Avance facturée par les industriels et les commerçants grossiste aux personnes physique soumises à l'IR selon le régime forfaitaire d'imposition ou d'assiette :	du 1 ^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015
Taxe conjoncturelle :	du 25 septembre 2014 au 31 décembre 2014

1.5 Evolution prévisibles et perspectives d'avenir

L'année 2016, sera caractérisée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Continuité de la croissance des ventes aussi bien sur le marché local que sur les marchés étrangers.
- ✚ Continuité des investissements qui vont totaliser 31.585 KDT en 2016 dont notamment l'achèvement de l'usine de Zriba, l'acquisition de nouvelles machines de production durant le deuxième semestre de 2016, nouveaux dépôts au niveau du site de Béjà...
- ✚ Soutien de la croissance externe, par l'exploration de nouvelles opportunités.

SAH - Perspectives 2016

Chiffres en KDT	2015	BP 2016	Obj 2016	Var vs 2015	Var vs BP
Revenus	248 241	250 919	265 477	7%	6%
Coût matière	166 398	174 151	177 339	7%	2%
Taux de marge brute	33,0%	30,6%	33,2%	0,2%	2,6%
EBITDA	38 040	33 823	40 165	6%	18,75%
Taux EBITDA	15,3%	13,5%	15,1%	-0,2%	1,6%
Résultat d'exploitation	29 332	23 367	29 773	2%	27%
Résultat net	26 591	22 380	25 578	-4%	14%
Taux de résultat net	10,7%	8,92%	9,6%	-1,1%	0,7%

- ✚ Augmentation des revenus de 7% par rapport à 2015 dépassant ainsi le business plan de 6%.
- ✚ Amélioration de la marge brute par rapport à 2015 et le Business plan.
- ✚ Un EBITDA de 15.1% légèrement inférieure à celui de 2015 et en amélioration de 1.6 points par rapport au business plan.
- ✚ Un résultat net de 25.6 KDT soit un taux 9.6%.

1.6 Recherche et développement

Depuis sa création, la société SAH a accordé une grande importance à l'activité recherche et développement. Cette activité est assurée par la direction « recherche et développement » rattachée directement à la direction générale et qui travaille en étroite collaboration avec les différentes directions opérationnelles (qualité, marketing et commercial, approvisionnement, technique) et également en collaboration avec les principaux clients, les principaux fournisseurs de machines et de matières premières. « SAH » a mis en place la technologie et les moyens humains et matériels nécessaires pour se doter d'une véritable activité de recherche et développement lui permettant la conception, le développement et l'amélioration continue de ses produits conformément aux spécificités et aux tendances de chaque marché et en quête d'une meilleure qualité.

La conception et le design des produits et des emballages sont assurés par une équipe interne d'infographistes rattachée à la direction générale.

En 2015, « SAH » a mis sur le marché 35 nouveaux produits, a développé 42 produits de promotion, a adapté 70 produits pour différentes destinations d'exportation et a changé le conditionnement et le visuel de 18 produits.

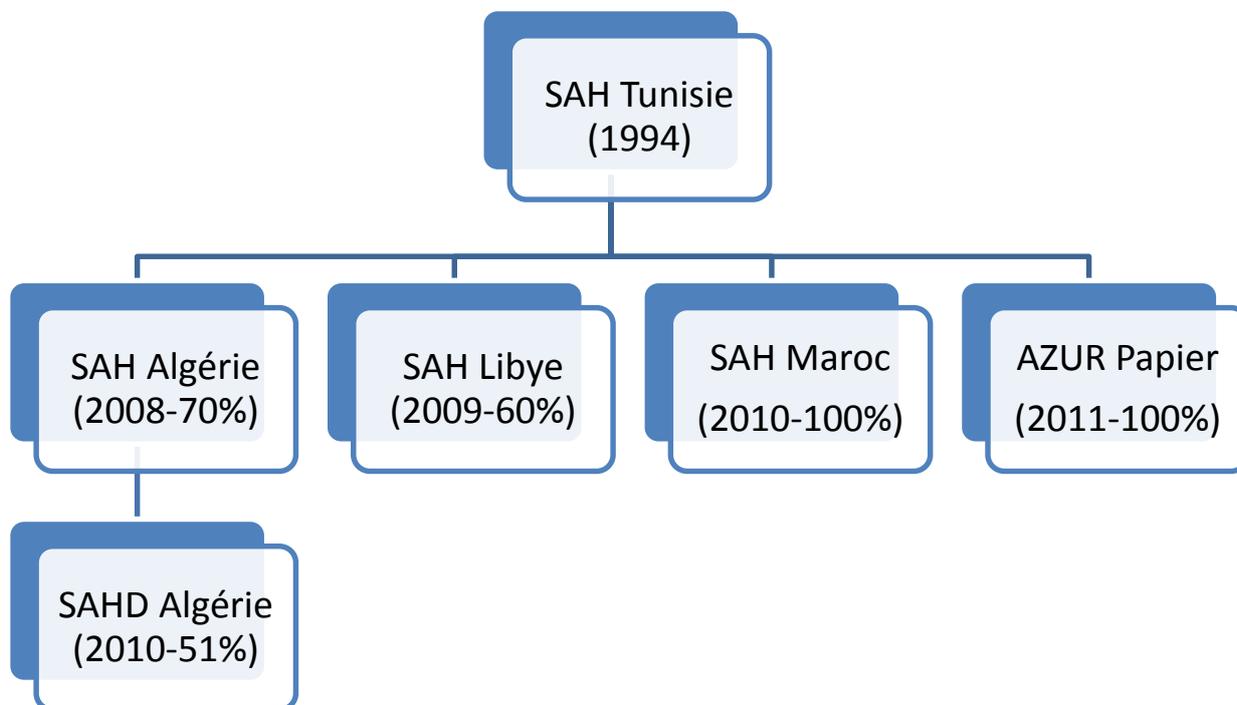
Toutes ces créations ou modifications ont été faites dans l'objectif de satisfaction des clients.

1.7 Les changements de méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers

Aucun changement de méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers n'a eu lieu en 2015.

Chapitre 2 : Participations

Organigramme du groupe SAH au 31 décembre 2015 :



SAH Algérie : société industrielle créée en 2008 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Algérien.

SAHD Algérie : société commerciale créée en 2010. Son objet c'est l'importation de SAH Tunisie du complément de gamme non produit par SAH Algérie afin d'assurer la présence et justifier les futurs investissements de SAH Algérie.

SAH Maroc : société commerciale créée en 2010. Son objet c'est l'importation de SAH Tunisie des produits Lilas afin d'assurer la présence sur la marché Marocain.

SAH Libye : société industrielle créée en 2009 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Libyen.

AZUR Papier : société industrielle créée en 2011. Son objet est la production d'une matière première qui représente 15% des approvisionnements du groupe.

2.1 Les prises de participation et les aliénations

- ✚ Une augmentation du capital d'AZUR Papier SA a été effectuée en février 2015 par une compensation de créance au nom de SAH SA.
- ✚ Durant l'année 2015, la « SAH » n'a cédé aucun titre de participation.

Tableau détaillé des participations en 2014 et 2015

Société contrôlée	Type de contrôle	Au 31/12/2014		Au 31/12/2015	
		% contrôle et intérêt	Valeur	% contrôle et intérêt	Valeur
SAH Algérie	Exclusif	70%	5 402 607	70%	5 402 607
SAHD Algérie *	Exclusif				
SAH Maroc	Exclusif	100%	377 550	100%	925 075
SAH Libye	Exclusif	60%	3 051 647	60%	3 051 647
AZUR	Exclusif	100%	34 550 000	100%	34 550 000
Total			34 881 804		35 429 328

* Détenue à hauteur de 51% par SAH Algérie.

2.2 L'activité des sociétés contrôlées

2.2.1 SAH Algérie

L'année 2015 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Baisse de la rentabilité et de la situation financière suite à une grande dévaluation du dinar algérien.
- ✚ Baisse de l'effectif de 4% suite à une meilleure planification de production
- ✚ Développement commercial au centre et à l'ouest du pays.

Indicateurs financiers SAH Algérie

Chiffres en KDT	2014	2015	Var
Actifs non courants	17 989	15 394	-14,4%
Total des actifs	39 456	37 936	-3,9%
Capitaux propres	16 038	15 435	-3,8%
Endettement net	- 11 735	- 8 782	-25,2%
Total des revenus	43 884	41 207	-6,1%
Résultat d'exploitation	2 835	2 624	-7,4%
Résultat net	1 444	616	-57,4%
Taux de résultat net	3,3%	1,5%	-1,8%

Perspectives :

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la société va investir en 2015 dans un nouveau local de production et une nouvelle machine de production (Hygiène féminine qui sera opérationnelle vers la fin de 2016) et l'acquisition de matériels de transport pour renforcer son réseau de distribution.

2.2.2 SAHD Algérie

L'année 2015 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Baisse du chiffre d'affaires suite à de nouvelles restrictions mise en place par les autorités algériennes.
- ✚ Baisse de la rentabilité suite à la baisse du chiffre d'affaires et la dépréciation du dinar algérien par rapport à l'Euro et au dollar.

Indicateurs financier SAHD Algérie

Chiffres en KDT	2014	2015	Var
Actifs non courants	42	101	139,6%
Total des actifs	4 928	4 685	-4,9%
Capitaux propres	1 239	1 137	-8,3%
Endettement net	- 590	260	-144,1%
Total des revenus	6 137	4 688	-23,6%
Résultat d'exploitation	404	257	-36,5%
Résultat net	295	94	-68,0%
Taux de résultat net	4,8%	2,0%	-2,8%

2.2.3 SAH Maroc

L'année 2015 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Baisse du chiffre d'affaires suite à un accord avec un opérateur local pour assurer la commercialisation des produits Lilas au Maroc
- ✚ Rentabilité négative en 2015 suite à l'arrêt des ventes et la dépréciation du dirham par rapport au dollar et à l'Euro.

Indicateurs financiers SAH Maroc

Chiffres en KDT	2014	2015	Var
Actifs non courants	650	461	-29,1%
Total des actifs	5 459	4 661	-14,6%
Capitaux propres	357	38	-89,3%
Endettement net	132	56	-57,2%
Total des revenus	5 433	3 596	-33,8%
Résultat d'exploitation	- 300	1 168	-489,2%
Résultat net	- 350	- 1 405	301,4%
Taux de résultat net	-6,4%	-39,1%	-32,6%

Perspectives :

- Lancement de deux nouveaux produits de couches bébé.
- Lancement d'une nouvelle gamme de Lingettes bébé.

2.2.4 SAH Libye

L'année 2015 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Augmentation significative du chiffre d'affaires relatif à l'activité papier
- ✚ Très bonne performance financière malgré les problèmes sécuritaires.
- ✚ Baisse des ventes en 2015 du fait que les ventes de 2014 sont positivement impactées par la production de 2013 vendues en 2014.
- ✚ Baisse significative de la marge brute suite à la dépréciation du dinar libyen.
- ✚ Des situations de rupture de matières constatées suite à la fermeture des frontières à maintes reprises et des difficultés d'ouverture de lettre de crédit.

Indicateurs financiers SAH Libye

Chiffres en KDT	2014	2015	Var
Actifs non courants	5 289	4 501	-14,9%
Total des actifs	15 302	16 956	10,8%
Capitaux propres	7 134	7 392	3,6%
Endettement net	5 684	10 795	89,9%
Total des revenus	25 595	17 352	-32,2%
Résultat d'exploitation	5 390	2 941	-45,4%
Résultat net	5 413	2 982	-44,9%
Taux de résultat net	21,1%	17,2%	-4,0%

2.2.5 AZUR Papier

L'année 2015 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Augmentation du chiffre d'affaires de 38 463 KDT en 2014 à 45 185 KDT en 2015 avec un taux de réalisation de 94 % (Chiffre d'affaires prévu au niveau du business plan 2015 est de 48 159 KDT).
- ✚ Réalisation d'un résultat net positif de 979 KDT contre 20 KDT en 2014 avec un taux de réalisation de 47 % par rapport au BP 2015 (résultat prévisionnel de 2 054 KDT au niveau du business plan). Ce manque par rapport au BP est dû notamment à la non réalisation du chiffre d'affaires prévu surtout au niveau du groupe SAH.

Indicateurs financiers AZUR Papier

Chiffres en KDT	2014	2015	Var
Actifs non courants	62 935	56 856	-9,7%
Total des actifs	92 252	90 765	-1,6%
Capitaux propres	18 735	26 974	44,0%
Endettement net	- 46 982	- 51 080	8,7%
Total des revenus	38 463	45 185	17,5%
Résultat d'exploitation	4 463	4 183	-6,3%
Résultat net	20	979	4793,6%
Taux de résultat net	0,1%	2,2%	2,1%

Perspectives :

- Vu la demande étrangère de nos produits, la Direction Générale a lancé une étude pour une éventuelle extension et ce par l'acquisition d'une nouvelle ligne de production de papier.
- Amélioration du rendement de la première machine.
- Recherche de nouveaux clients à l'export.

Chapitre 3 : Actionnariat**3.1 Répartition du capital et des droits de vote**

Au 31 décembre 2015, le capital social de « SAH » s'élève à 43.879.431 dinars répartis en 43.879.431 actions de valeur nominale de 1 dinar chacune. Toutes les actions sont ordinaires. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Au 31 décembre 2015, la structure du capital est présentée comme suit :

Non et prénom / Dénomination sociale des Actionnaires	Nombre d'actions souscrites	Valeur des actions en DT	% De participation
Public (Bourse)	14 469 488	14 469 488	32,97556%
JM Holding	29 409 063	29 409 063	67,02243%
Mme Jalila MEZNI	791	791	0,00180%
M. Chokri MEZNI	45	45	0,00010%
M. Makrem MEZNI	11	11	0,00003%
M. Achref MEZNI	11	11	0,00003%
M. Habib MEZNI	11	11	0,00003%
Mme. Khira BOUSAIDI	11	11	0,00003%
Total	43 879 431	43 879 431	100%

3.2 Condition d'accès aux assemblées

L'assemblée générale se compose de tous les propriétaires d'actions libérées des versements exigibles.

Les actionnaires titulaires d'au moins de dix actions, libérées des versements exigibles, peuvent assister aux assemblées générales sur simple justification de leurs identités et de leur qualité d'actionnaire à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée.

3.3 Rachat d'action

Article 19 de la loi 99-92 du 17 août 1999 « *Les sociétés admises à la cote de la bourse peuvent acheter les actions qu'elles émettent en vue de réguler leurs cours sur le marché.*

A cette fin, l'assemblée générale ordinaire doit avoir expressément autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et à revendre ses propres actions en bourse.

Le conseil d'administration fixe notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

Cette autorisation ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans. La société ne peut détenir plus de 10 % des actions déposées auprès de la société de dépôt, de compensation et de règlement prévue par l'article 77 de la présente loi.

Ces actions doivent être mises sous la forme nominative et entièrement libérées lors de l'acquisition.

La société doit disposer, au moment de la décision de l'assemblée générale de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions à acquérir calculée sur la base du cours justifiant la régulation du marché.

Les actions détenues par la société émettrice ne donnent droit ni aux dividendes, qui doivent être déposés dans un compte de report à nouveau, ni au droit de souscription en cas d'augmentation de capital en numéraire, ni au droit de vote. Elles ne sont pas prises en considération pour le calcul des différents quorums.

Avant de procéder à l'exécution de la décision de l'assemblée précitée, la société doit en informer le conseil du marché financier. A la clôture de l'opération de régulation, la société

adresse au conseil du marché financier un rapport détaillé sur son déroulement et sur les effets qu'elle a engendrés ».

L'assemblée générale de « SAH » n'a autorisé aucune opération de rachat d'action et la « SAH » n'a jamais racheté ses actions.

Chapitre 4 : Organes d'administration et de direction

La société est dirigée par un conseil d'administration et par un président directeur général.

Le conseil d'administration est composé par 3 membres au moins et 12 membres au plus, nommés par l'assemblée générale ordinaire et révocables par elle.

Au 31 décembre 2015, le conseil d'administration est composé ainsi :

Administrateurs	Qualité	Fin mandat	AGO Nomination
Madame Jalila Mezni (PDG)	Président	Fin 2017	18/05/2015
Monsieur Mounir Eljaiez (DGA)	Membre	Fin 2017	18/05/2015
Monsieur Chokri Mezni	Membre	Fin 2017	18/05/2015
Monsieur Anas Ben Melek	Membre	Fin 2016	12/06/2014
Monsieur Adel Gar (Représentant des petits porteurs)	Membre	Fin 2016	12/06/2014
CTKD (représentée par Monsieur Fahd El Neamma)	Membre	Fin 2016	29/08/2014

4.1 Conditions de nomination

La qualité d'actionnaire n'est pas requise pour être administrateur.

Ne pourront être membre du conseil d'administration les personnes énumérées par l'article 193 du code des sociétés commerciales.

Un salarié de la société ayant à sa nomination un contrat de travail, pour un emploi effectif, antérieur de cinq années au moins peut être membre du conseil d'administration.

La société est dirigée par un président directeur général nommé par le conseil d'administration. Le président directeur général doit être une personne physique, actionnaire et membre du conseil d'administration.

4.2 Délégations accordées au conseil d'administration et au PDG

Aucune délégation de pouvoir n'a été accordée par l'assemblée générale au conseil d'administration et/ou au Président Directeur Général.

4.3 Rôle de chaque organe d'administration et de direction

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour gérer et administrer, tous les biens et les affaires de la société sans exception dans la limite de l'objet social. Sa compétence s'étend à tous les actes non réservés aux assemblées par la loi et par les statuts.

Le président directeur général assure sous sa responsabilité la direction générale de la Société. En cette qualité il exécute les décisions du conseil d'administration. Ce dernier lui délègue à cet effet tous pouvoirs qu'il peut juger nécessaire avec la faculté de substitution et de délégation pour lui permettre de remplir cette mission.

4.4 Le comité permanent d'audit

Le conseil d'administration désigne parmi ses membres, autre que le président directeur général ou les directeurs généraux adjoints, 3 membres pour composer le comité permanent d'audit.

Le comité permanent d'audit veille au respect par la société de la mise en place de système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficience, l'efficacité, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires. Le comité assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société, propose la nomination des commissaires aux comptes et agréé la désignation des auditeurs internes.

Au 31 décembre 2015, le comité d'audit de « SAH » est composé ainsi :

Administrateurs	Qualité	Fin mandat
Fahd El Neamma (représentant de CTKD)	Président	Fin 2016
Monsieur Adel Grar (représentant des petits porteurs)	Membre	Fin 2016
Monsieur Anas Ben Melek	Membre	Fin 2016

Chapitre 5 : Le titre « SAH » en bourse

Modalité d'introduction :

- ✚ Offre à prix ferme (OPF) de 754.130 actions représentant 2,61% du capital au 31 décembre 2013
- ✚ Placement global de 5.614.973 actions représentant 19,4% du capital au 31 décembre 2013.
- ✚ Placement privé de 6.486.631 actions représentant 25,87% du capital au 31 décembre 2013.

Date Introduction en bourse : 08 janvier 2014

Date première cotation : 08 janvier 2014

Cours d'introduction : 9.350 dinars

Cours première cotation : 11.310 dinars

5.1 Cours et transactions : de janvier 2015 à 14 avril 2016

Prix introduction : 9,350 DT (08/01/2014)

Cours plus bas : 11,310 DT (09/01/2014)

Cours plus haut : 15,100 DT (14/02/ 2014)

Cours avril 2014 : 12,5 dinars

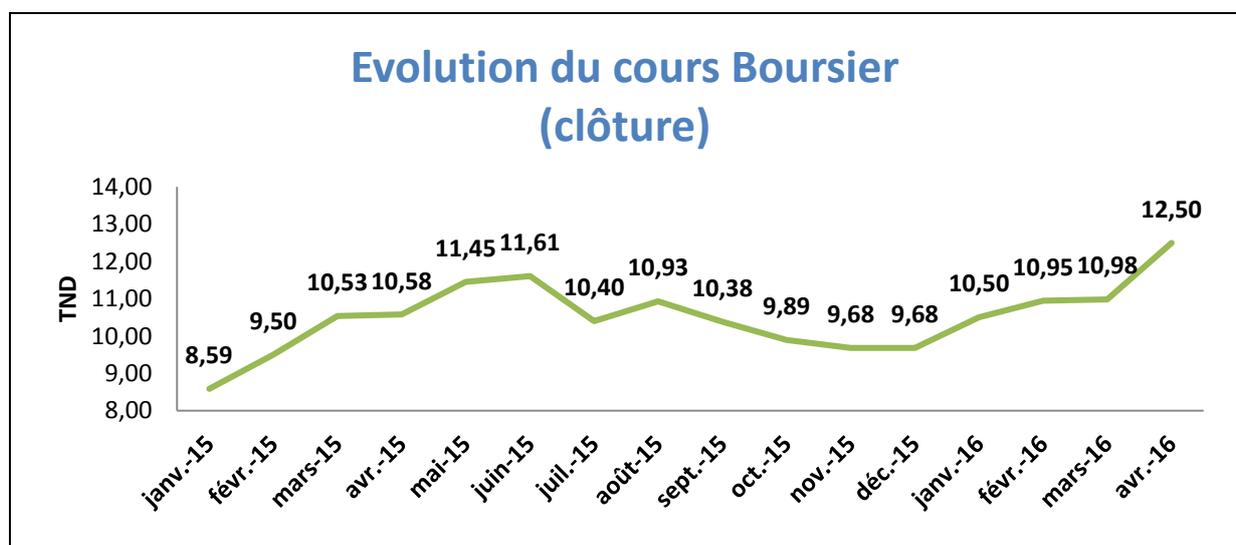
Variation : + 34% vs prix d'introduction

Augmentation de capital : Une action gratuite pour 7 anciennes → +14,3%

Augmentation de capital : Une action gratuite pour 20 anciennes → +5%

Augmentation de capital : Une action nouvelle pour 5 anciennes → +20%

Total Gain → 73%



En décembre 2015, Mme Jalila Mezni, détenant 67% du capital de SAH a apporté toute sa participation dans une holding (JM Holding) et a par la suite cédé 49% du capital de ladite holding à ABRAAJ Group.

5.2 Déroulement des opérations de rachat

Aucune opération de rachat n'a été faite.

Chapitre 6 : Affectation des résultats

6.1 Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction :

1. De 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au 1/10 du capital social
2. Des prélèvements décidés par l'assemblée générale, sur la proposition du conseil d'administration et destiné à la formation de réserves extraordinaires, fonds d'investissement, fonds de prévoyance et d'amortissements complémentaires.

L'affectation du bénéfice distribuable serait faite comme suit :

1. Les sommes reportées à nouveau
2. Le solde est réparti entre les actionnaires proportionnellement à la quotité du capital que les actions représentent.

6.2 Tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices

	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Autres réserves	Subvention d'inv	Résultats reportés	Résultat d'exercice	Distribution dividende	Total
Augmentation de capital	3 196 520			- 1 345 970		- 1 850 550			-
Quote part des subv d'inv					- 570 812				- 570 812
Encaissement des subv d'inv					-				-
Résultat 2013							17 137 652		17 137 652
Situation nette au 31/12/2013	28 937 080	2 893 709	16 173 470	-	2 996 090	33 785 338	17 137 652	-	101 923 339
Affectation du résultat 2013		153 476					- 17 137 652	10 830 003	- 6 154 173
Distribution de dividendes						6 166 673			6 166 673
Situation nette après affectation du résultat 2013	28 937 080	3 047 185	16 173 470	-	2 996 090	39 952 011	-	10 830 003	101 935 839
Augmentation de capital	7 629 125		12 815 241			- 6 094 366			14 350 000
Quote part des subv d'inv					- 561 548				- 561 548
Encaissement des subv d'inv									-
Résultat 2013							13 543 748		13 543 748
Situation nette au 31/12/2014	36 566 205	3 047 185	28 988 711	-	2 434 542	33 857 645	13 543 748	10 830 003	129 268 039
Affectation du résultat 2014		609 437				5 547 938	- 13 543 748	7 386 373	-
Distribution de dividendes									-
Situation nette après affectation du résultat 2014	36 566 205	3 656 622	28 988 711	-	2 434 542	39 405 583	-	18 216 376	129 268 039
Augmentation de capital	7 313 226					- 7 313 226			-
Distribution de dividendes								- 18 216 376	- 18 216 376
Encaissement des subv d'inv					316 825				316 825
Quote part des subv d'inv					- 495 204				- 495 204
Situation nette au 31/12/2015	43 879 431	3 656 622	28 988 711	-	2 256 163	32 092 357	-	-	110 873 284
Résultat 2015							26 590 707		26 590 707
Distribution de dividendes									-
Situation nette après affectation du résultat 2015	43 879 431	3 656 622	28 988 711	-	2 256 163	32 092 357	26 590 707	-	137 463 990

Chapitre 7 : Contrôle des comptes

Commissaires aux comptes :

Commissaires aux comptes	Tél	Représenté par	Fin mandat
Cabinet MTBF « membre de PwC »	71.963.900	M. Ahmed Belaifa	Fin 2017
Cabinet Hayet Labidi	71.950.104	Mademoiselle Hayet Labidi	Fin 2015

Chapitre 8 : Gestion des ressources humaines

8.1 Effectifs

En l'espace de quelques années, l'environnement professionnel de SAH a connu plusieurs changements liés au souci permanent de la société de diversifier son activité et de réorganiser sa structure pour garantir davantage de prospérité et de stabilité que ce soit sur le plan économique que social. Dans ce cadre, la SAH oriente sa politique RH en fonction de la stratégie globale de l'entreprise pour garantir un résultat satisfaisant et efficient.

L'effectif SAH a connu une évolution considérable depuis l'année 2011 et ce en raison de l'accroissement du volume d'activité et la création de nouveaux sites de production à Béja et Zriba.

Effectifs

SITE	2011	2012	2013	2014	2015	2015 vs 2014
SIEGE	134	167	202	247	237	-4%
DEPOT CENTRAL	118	150	155	117	94	-20%
MJEZ EL BAB	809	959	1011	790	746	-6%
BEJA	29	167	346	309	356	15%
ZRIBA	1	1	16	310	360	16%
TOTAL	1 091	1 444	1 730	1 773	1 793	1%

L'effectif de SAH s'élève au 31 décembre 2015 à 1.793 dont 85% ayant moins de 40 ans :

Effectifs par tranche d'âge

	2014			2015			Tranche/Total
	HOMME	FEMME	Total	HOMME	FEMME	Total	
17-25	158	270	428	182	259	441	25%
26-40	705	371	1076	690	389	1079	60%
41-60	211	58	269	221	52	273	15%
TOTAL	1074	699	1773	1093	700	1793	100%

Au 31 décembre 2015, le taux d'encadrement est resté stable par rapport aux années précédentes au niveau de 20%. S'agissant d'une société industrielle, les agents d'exécution représentent la catégorie socioprofessionnelle la plus importante avec 66% de l'effectif.

8.2 Intéressement et avantages sociaux

Afin d'assurer un bon climat social et développer l'appartenance de son personnel, SAH a adopté un système de rémunération adéquat et motivant caractérisé par un bon niveau de salaires, des primes de rendement trimestrielles et annuelles selon les performances et certains avantages en nature.

Les augmentations annuelles de salaire se font au mérite sur la base des évaluations annuelles et ce dans un objectif de motiver davantage le personnel, assurer une visibilité sur le plan de carrière et viser une amélioration continue du rendement et de l'efficacité des employés.

Par ailleurs, SAH offre à son personnel d'autres avantages sociaux comme :

-  Des prêts au personnel pour les aider à faire face à des situations imprévues ou des dépenses qui risquent de les déstabiliser financièrement.
-  Des aides sociales à l'occasion de certains événements comme la rentrée scolaire et les fêtes religieuses.

8.3 Formation professionnelle

SAH accorde de plus en plus d'importance pour la formation de ses employés dans le but de développer leurs savoir faire, leur motivation, leur sentiment d'appartenance et élargir les

perspectives d'évolution de leurs plans de carrières. Ces formations sont assurées par des cabinets externes ou également en interne par les cadres expérimentés de la société.

Les thèmes de formation effectués durant les années 2013, 2014 et 2015 ont touché pratiquement aux différents aspects de l'activité à savoir le management, la gestion des ressources humaines, le contrôle de gestion, l'audit, le système d'information, la production, la maintenance...

FORMATION EXTERNES	2013	2014	2015
NOMBRE DE PARTICIPANT	409	249	265
NOMBRE D'HEURES	5 479	4 088	3 493

Chapitre 9 : Eléments sur le contrôle interne

9.1 Définition et objectif du contrôle interne

SAH définit le contrôle interne comme étant un processus mis en œuvre par son conseil d'administration, sa direction générale et son personnel, et destiné à fournir une assurance raisonnable sur :

-  L'identification, la prévention et la gestion des principaux risques de la société ;
-  La conformité aux lois et aux réglementations;
-  L'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale;
-  La fiabilité des informations financières et comptables ;

Le Conseil d'administration, via le Comité d'Audit, est tenu informé des évolutions majeures du dispositif de contrôle interne et peut procéder à tout contrôle spécifique qui lui semble opportun.

Ce dispositif se fonde sur l'organisation de la société, l'environnement de contrôle interne et s'inscrit dans une démarche continue d'identification, d'évaluation et de gestion des facteurs de risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs et des opportunités pouvant améliorer les performances.

9.2 Environnement de contrôle interne de SAH Tunisie

La qualité du dispositif de contrôle interne constitue une préoccupation permanente pour la société qui renforce de manière continue ce dispositif, à travers notamment une documentation des procédures et la mise en place des indicateurs supplémentaire. Le contrôle interne s'appuie également sur les responsables des entités opérationnelles.

L'amélioration continue de nos outils informatiques participe à la structuration de notre contrôle interne.

Les points de contrôle interne clés et les procédures de la société sont diffusés aux salariés via la direction qualité.

9.3 Activités et procédures de contrôle interne

Les activités de contrôle constituent une partie intégrante des opérations quotidiennes de la société. La direction générale a mis en place une structure de contrôle appropriée pour garantir des contrôles internes efficaces, en définissant les activités de contrôle à chaque niveau opérationnel.

Ces activités incluent les éléments suivants: examens effectués au niveau supérieur; contrôles d'activité appropriés pour les différents départements ou unités; contrôles physiques; vérification périodique du respect des plafonds d'engagement; système d'approbation et d'autorisation; système de vérification et de contrôle par rapprochement. Toutes ces activités sont définies clairement dans le manuel des procédures.

La société est dotée aussi d'un manuel comptable.

9.4 Information et communication

Le système d'information mis en place par la direction générale a pour objectif de satisfaire aux exigences de sécurité, de fiabilité, de disponibilité et de traçabilité de l'information.

Afin de garantir la correcte utilisation de ces outils et donc, la pertinence de l'information, une documentation fonctionnelle, appropriée aux besoins des utilisateurs, a été déployée.

La direction générale a également mis en place des dispositifs destinés à assurer la sécurité des systèmes d'information et de l'intégrité des données informatiques qui font l'objet des tests périodiques.

En termes de communication interne, la direction générale a institué des voies de communication efficaces pour garantir que l'ensemble du personnel soit parfaitement informé des politiques et procédures affectant ses tâches et responsabilités. Une procédure de mise à jour et de diffusion des procédures, des instructions et des notes de services a été mise en place à cet effet.

9.5 Pilotage du système de contrôle interne

Le pilotage du système de contrôle interne est l'une des composantes les plus déterminantes de l'efficacité durable du système de contrôle interne. Il permet de surveiller le système en le dotant d'un dispositif lui assurant une efficacité continue.

La direction générale joue le rôle principal dans le processus de pilotage du contrôle interne. C'est elle qui détermine les contrôles qui doivent être surveillés, les personnes et services concernés, les outils et procédures à mettre en œuvre et les rôles et responsabilités de chaque membre de l'organisation dans le processus.

Quant au conseil d'administration, son rôle consiste à assister et à surveiller le déroulement du processus. Il exerce sa responsabilité de pilotage, en identifiant les risques liés aux objectifs de l'organisation, les contrôles que la direction a mis en place pour gérer ou réduire ces risques et la façon dont elle exerce pour garantir que le système continue à fonctionner efficacement.

La direction générale et le conseil d'administration ont mis en place deux organes internes à savoir l'audit interne et le comité permanent d'audit qui jouent un rôle déterminant dans le processus de pilotage du contrôle interne.

La direction audit interne de SAH a pour fonction principale l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne à travers les missions d'audit qu'elle exerce.

Quant au comité d'audit, il joue le rôle d'un organe de contrôle quant au déroulement du processus de pilotage, aux travaux effectués par les auditeurs aussi bien internes qu'externes et à la conduite des opérations par la direction.

Chapitre 10 : Etats financiers de l'année 2015

Société d'Articles Hygiéniques

Bilan arrêté au 31 Décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	2015	2014
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		1 321 874	1 060 961
Moins : amortissements		<988 555>	<824 355>
	II.1	333 319	236 606
Immobilisations corporelles		130 304 614	112 596 646
Moins : amortissements		<43 128 280>	<36 103 886>
	II.2	87 176 334	76 492 760
Immobilisations financières	II.3	44 699 203	41 111 292
Total des actifs immobilisés		132 208 856	117 840 658
Autres actifs non courants		140 097	280 193
Total des actifs non courants		132 348 953	118 120 851
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	II.4	59 645 195	55 674 202
Moins : provisions		<2 567 141>	<2 275 891>
		57 078 054	53 398 311
Clients et comptes rattachés	II.5	53 310 653	43 424 591
Moins : provisions		<3 556 191>	<3 243 628>
		49 754 462	40 180 963
Autres actifs courants	II.6	11 756 105	7 963 692
Moins : provisions		<874 321>	<718 016>
		10 881 784	7 245 676
Placements et autres actifs financiers	II.7	3 004 216	3 004 235
Liquidités et équivalents de liquidités	II.8	7 331 102	8 890 342
Total des actifs courants		128 049 618	112 719 527
Total des actifs		260 398 571	230 840 378

Société d'Articles Hygiéniques

Bilan arrêté au 31 Décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	2015	2014
Capitaux propres			
Capital social		43 879 431	36 566 205
Réserve légale		3 656 621	3 047 184
Subvention d'investissement		2 256 163	2 434 542
Prime d'émission		28 988 711	28 988 711
Résultats reportés		32 092 357	33 857 645
Total des capitaux propres avant résultat		110 873 283	104 894 287
Résultat de l'exercice		26 590 707	13 543 748
Total des capitaux propres avant affectation	II.9	<u>137 463 990</u>	<u>118 438 035</u>
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	II.10	38 763 467	36 549 246
Autres passifs non courants		1 199 113	725 109
Total des passifs non courants		39 962 580	37 274 355
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	II.11	46 850 651	45 247 790
Autres passifs courants	II.12	8 112 037	6 659 674
Autres passifs financiers courants	II.13	27 572 984	22 999 292
Concours bancaires		436 329	221 232
Total des passifs courants		82 972 001	75 127 988
Total des passifs		<u>122 934 581</u>	<u>112 402 343</u>
Total des capitaux propres et des passifs		260 398 571	230 840 378

Société d'Articles Hygiéniques

Etat de résultat

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2015	2014
Produits d'exploitation			
Revenus	III.1	246 743 887	211 171 043
Autres produits d'exploitation		1 497 199	1 398 491
Total des produits d'exploitation		248 241 086	212 569 534
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis et encours		<849 769>	2 306 794
Achats consommés de matières et d'emballages	III.2	<165 548 335>	<151 804 180>
Charges de personnel	III.3	<20 726 620>	<18 088 883>
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.4	<8 707 504>	<6 688 084>
Autres charges d'exploitation	III.5	<23 076 857>	<21 177 082>
Total des charges d'exploitation		<218 909 085>	<195 451 435>
Résultat d'exploitation		29 332 001	17 118 099
Charges financières nettes			
Charges financières nettes	III.6	<4 969 779>	<3 806 006>
Produits des placements	III.7	2 591 278	41 495
Autres gains ordinaires	III.8	617 312	685 202
Autres pertes ordinaires		<16 999>	<67 540>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		27 553 813	13 971 250
Impôt sur les sociétés		<963 106>	<427 502>
Résultat net de l'exercice		26 590 707	13 543 748

Société d'Articles Hygiéniques

Etat de flux de trésorerie

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2015	2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	26 590 707	13 543 748
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	8 707 504	6 688 084
Plus ou moins-value de cession	<78 844>	<74 050>
Quote part des subventions inscrite en résultat	<495 204>	<561 548>
Variation des :		
Stocks	<3 970 993>	511 870
Créances clients	<9 886 062>	<5 132 415>
Autres actifs	<3 792 413>	<1 804 855>
Autres actifs non courants		<420 289>
Fournisseurs et autres dettes	1 291 780	2 548 818
Autres passifs (hors dividendes)	1 600 138	<926 199>
Placements	19	<800 043>
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	IV.1	19 966 632
		13 573 121
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles	90 000	83 749
Décaissements pour acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	<17 813 649>	<20 514 610>
Décaissements pour acquisition. des immobilisations financières	<3 587 911>	<3 451 139>
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	IV.2	<23 882 000>
		<21 311 560>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	<7 534 147>	<10 714 441>
Encaissement / Décaissement d'emprunts CMT	4 279 218	6 483 834
Encaissement / Décaissement de crédits de gestion	2 508 695	5 050 000
Encaissement / Subvention d'investissement	316 825	-
<u>Flux de trésorerie provenant des / affectés aux activités de financement</u>	IV.3	819 393
		<429 409>
Variation de trésorerie	<1 774 337>	<9 489 486>
Trésorerie au début de l'exercice	8 669 110	18 158 596
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 894 773	8 669 110

Chapitre 11 : Rapports des commissaires aux comptes

Société d'Articles Hygiéniques S.A

"SAH"

Rapports des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2015



HL HAYET LABIDI
EXPERT COMPTABLE

Rapport Général



Les commissaires aux comptes
associés MTBF
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900
Fax +216 71 861 789
1053 Tunis - Tunisie.

HAYET LABIDI
EXPERT COMPTABLE
Membre de l'Ordre des Experts
Comptables

ESPACE TUNIS- Bloc C 3ème
étage, Ap 5 Rue 8011 -
Montplaisir - 1082 Tunis
Tél n° 216 71 950 104
Fax n° 216 71 950 140
E-mail :hayet.labidi@planet.tn

Tunis, le 02 mai 2016

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA
« SAH »**

5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I -Tunis-

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons :

- Notre rapport sur les états financiers, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, et
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH », joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 137.463.990 dinars y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 26.590.707 dinars.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi relative au système comptable des entreprises en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit afin d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société d'Article Hygiéniques SA «SAH» au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Comme indiqué au niveau de la note VI aux états financiers, la société a reçu en mars 2016 une notification pour un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015 et portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. A la date du présent rapport, la société n'a pas encore reçu de notification des résultats de ce contrôle fiscal, et l'issue de ce contrôle reste ainsi indéterminée.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

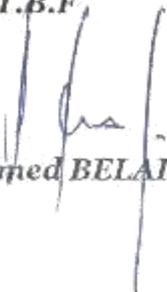
Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.



Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH » eu égard à la réglementation en vigueur.

Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F.


Ahmed BELAIFA

Cabinet HAYET LABIDI


Hayet Labidi

Rapport Spécial



Les Commissaires aux Comptes
Associés MTBF
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900
Fax +216 71 861 789
1053 Tunis - Tunisie.

HAYET LABIDI
EXPERT COMPTABLE
Membre de l'Ordre des Experts
Comptables

ESPACE TUNIS- Bloc C 3ème
étage, Ap 5 Rue 8011 -
Montplaisir - 1082 Tunis
Tél n° 216 71 950 104
Fax n° 216 71 950 140
E-mail :hayet.labidi@planet.tn

Tunis, le 02 mai 2016

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA
« SAH »**

5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis-

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- La société AZUR Papier SA a réalisé en février 2015 une augmentation de capital de 8.500.000 DT le ramenant de 18.000.000 DT à 26.500.000 DT. L'augmentation a été réalisée par conversion de la créance certaine et exigible de la Société d'Articles Hygiénique « SAH ».

La créance convertie se détaille comme suit:

- ❖ Des prêts et des intérêts impayés antérieurs à 2015 pour 5.500.000 DT ;
 - ❖ Un prêt conclu en janvier 2015 pour 3.000.000 DT.
- La société a contracté en juillet 2015 auprès de l'UBCI un emprunt de 1.700.000 DT, remboursable sur 7 ans avec deux années de grâce au taux d'intérêt TMM + 1,25%.

du

- La société a contracté en août 2015 auprès de l'UBCI un emprunt de 5.000.000 DT, remboursable sur 7 ans avec deux années de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,25%.
- La société a contracté en décembre 2015 auprès d'Attijari Bank un emprunt de 3.600.000 DT, remboursable sur 7 ans avec une année de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,25%.
- Au 31 décembre 2015, les crédits de gestion et de financement des stocks conclus pas la société totalisent de 18.758.695 DT, ils sont détaillés comme suit :

Crédit	Montant
Crédit financement stock BNA	4.000.000
Crédit financement stock UIB	4.000.000
Crédit financement stock BTL	2.000.000
Crédit financement stock UBCI	3.000.000
Crédit financement stock Attijari Bank	4.000.000
Crédit financement devise UIB	1.758.695
Total	18.758.695

- Au 31 décembre 2015, les concours bancaires obtenus par la société totalisent 436.329 DT.
- En juillet 2015, la société SAH Tunisie SA a accordé une lettre de confort à la banque NATIXIS Algérie afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 190 mDZD (3 mDT) sollicitée par SAH Algérie.
- En décembre 2015, la société SAH Tunisie SA a accordé une lettre de confort à la Société Générale Algérie afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 451 mDZD (8 mDT) sollicitée par SAH Algérie.

B. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2015

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- La société a contracté en décembre 2014 auprès de la UIB un emprunt de 5.000.000 DT, remboursable sur 7 ans avec une année de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%.
- La société a contracté en décembre 2013 auprès de la BNA un emprunt de 2.700.000 DT, remboursable sur 7 ans avec deux années de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Au 31 décembre 2015, le solde de cet emprunt s'élève à 2.430.000 DT.
- La société a contracté en décembre 2013 auprès d'Attijari Bank deux emprunts pour 5.500.000 DT et 5.000.000 DT, remboursables sur 7 ans avec deux années de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Au 31 décembre 2015, le solde de ces emprunts s'élève à 9.413.553 DT.
- La société a contracté en décembre 2013 auprès de la BIAT deux emprunts pour 4.000.000 DT et 3.000.000 DT remboursables sur 7 ans avec une année de grâce,

au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Au 31 décembre 2015, le solde de ces emprunts s'élève à 5.742.137 DT.

- La société a contracté en décembre 2013 auprès de l'UIB un emprunt de 10.000.000 DT, remboursable sur 7 ans avec une année de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Il est à signaler que la première tranche de 6.000.000 DT a été débloquée en décembre 2013, la seconde tranche pour 4.000.000 DT a été débloquée en 2014. Au 31 décembre 2015, le solde de cet emprunt s'élève à 8.666.667 DT.
- La société a contracté en décembre 2012 auprès de la BNA un emprunt de 3.000.000 DT, remboursable sur 7 ans avec deux années de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Au 31 décembre 2015, le solde de cet emprunt s'élève à 2.400.000 DT.
- Au 31 décembre 2015, le solde du second emprunt contracté auprès de la BNA s'élève à 270.000 DT. Il est à signaler que cet emprunt a été contracté en 2009, pour un montant de 3.000.000 DT remboursable sur 7 ans, dont deux années de grâce (premier remboursement dû le 31 mars 2011), au taux d'intérêt TMM + 1,5%.
- Au 31 décembre 2015, le solde du troisième emprunt contracté auprès de la BNA s'élève à 3.100.000 DT. Il est à signaler que cet emprunt a été contracté en 2010 avec la BNA et ce, pour un montant de 6.000.000 DT remboursable sur 7 ans, dont deux années de grâce (premier remboursement le 31 janvier 2013), au taux d'intérêt TMM + 1%. Une première tranche de 2.000.000 DT a été débloquée en novembre 2010. Une seconde tranche de 2.000.000 DT a été débloquée en avril 2011 et la troisième tranche de 2.000.000 DT a été débloquée en janvier 2012.
- La société a contracté en février 2008 auprès de l'UIB un emprunt pour un montant de 2.500.000 DT remboursable sur 7 ans, dont une année de grâce au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Au 31 décembre 2015, cet emprunt a été totalement remboursé.
- En vertu de la convention conclue entre la société, d'une part, et le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint, d'autre part, et portant sur la location d'un dépôt de stockage sis à Charguia, la société a payé les loyers relatifs à l'exercice 2015 qui s'élèvent à 93.773 DT.
- Les prêts accordés à la société AZUR Papier SA ont généré des produits d'intérêts au taux de 8% de 74.889 DT.

C. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Président Directeur Général, comme fixés par le conseil d'administration et tels qu'ils ressortent des états financiers se présentent comme suit :
 - ✓ Une rémunération annuelle brute de 472.500 DT. Cette rémunération prend effet à partir du premier janvier 2009 et augmentée annuellement de 5%. L'augmentation annuelle est soumise à l'approbation du conseil

duc

d'administration. Le montant de cette rémunération s'est élevé au titre de l'exercice 2015 à 603.186 DT payable sur 13 mensualités.

- ✓ Le conseil d'administration réuni en date du 28 avril 2016, a fixé la rémunération variable brute au titre de l'exercice 2015 à 1.055.679 DT équivalent à 4% du résultat net consolidé du Groupe SAH. Le montant provisionné dans les comptes de la société au titre de cette rémunération s'est élevé au titre de l'exercice 2015 à 977.047 DT.
- ✓ D'autres avantages en nature accordés au Président Directeur Général et liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).
- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général Adjoint, comme fixée par le conseil d'administration en 2009 s'élève à 52.500 DT. Cette rémunération est augmentée de 5% annuellement à partir de l'exercice 2010. Le montant de cette rémunération s'est élevé au titre de l'exercice 2015 à 65.630 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F

Ahmed BELAÏFA

Cabinet HAYET LABIDI

Hayet Labidi

Deuxième partie

Rapport d'activité 2015 du groupe SAH

SOMMAIRE

Présentation du groupe

Chapitre 1 : Activité et résultats

Chapitre 2 : Gestion des ressources humaines

Chapitre 3 : Contrôle des comptes

Chapitre 4 : Etats financiers

Chapitre 5 : Rapports des commissaires aux comptes

PRESENTATION DU GROUPE

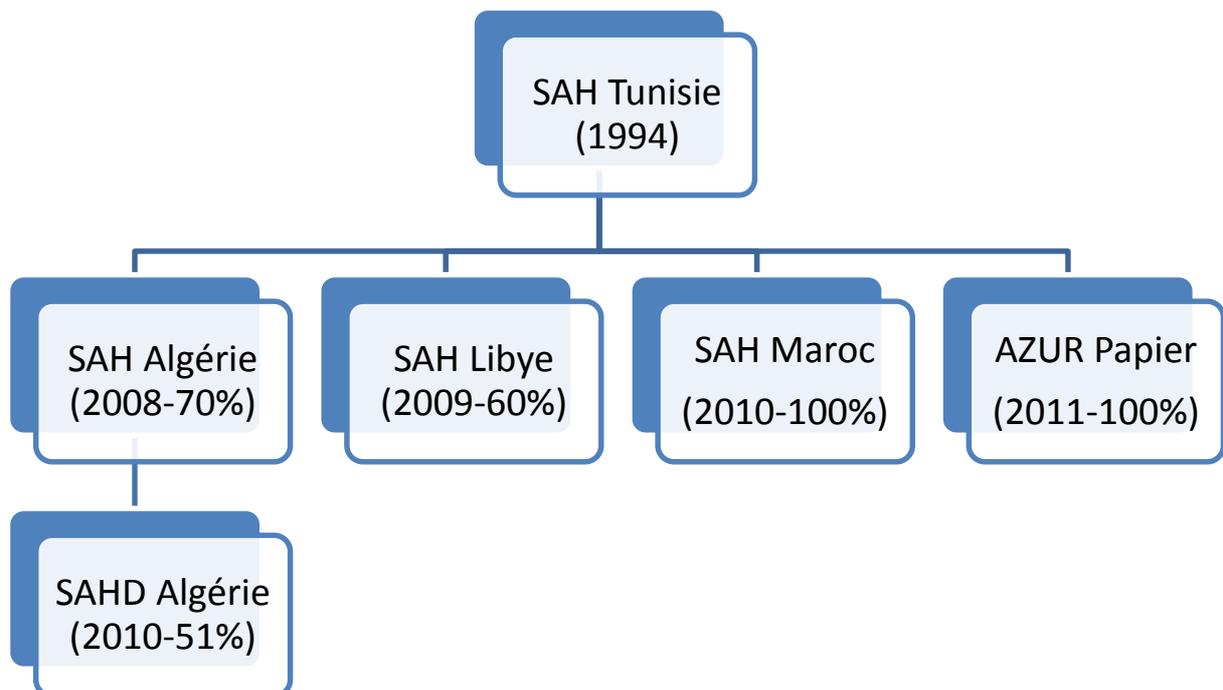
Dénomination : Groupe Société d'Articles Hygiéniques « SAH »

Objet : La production et la commercialisation des articles hygiéniques, paramédicaux, et cosmétiques et d'une manière générale, la réalisation de toute opération se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Création : 2008, année de création de la première filiale SAH Algérie.

Nombre de société : Une société mère et 5 filiales.

Organigramme :



SAH Algérie : société industrielle créée en 2008 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Algérien.

SAHD Algérie : société commerciale créée en 2010. Son objet c'est l'importation de SAH Tunisie du complément de gamme non produit par SAH Algérie afin d'assurer la présence et justifier les futurs investissements de SAH Algérie.

SAH Maroc : société commerciale créée en 2010. Son objet c'est l'importation de SAH Tunisie des produits Lilas afin d'assurer la présence sur la marché Marocain.

SAH Libye : société industrielle créée en 2009 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Libyen.

AZUR Papier : société industrielle créée en 2011. Son objet est la production d'une matière première qui représente 15% des approvisionnements du groupe.

CHAPITRE 1 : ACTIVITE ET RESULTATS

1.1 SAH Algérie

L'année 2015 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

-  Baisse de la rentabilité et de la situation financière suite à une grande dévaluation du dinar algérien.
-  Baisse de l'effectif de 4% suite à une meilleure planification de production
-  Développement commercial au centre et à l'ouest du pays.

Perspectives :

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la société va investir en 2016 dans un nouvel local de production et deux nouvelles machines de production (Hygiène adulte et Lingette qui seront opérationnelle vers la fin de 2016) et l'acquisition de matériels de transport pour renforcer son réseau de distribution.

1.2 SAHD Algérie

L'année 2015 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Baisse du chiffre d'affaires suite à de nouvelles restrictions mise en place par les autorités algériennes.
- ✚ Baisse de la rentabilité suite à la baisse du chiffre d'affaires et la dépréciation du dinar algérien par rapport à l'Euro et au dollar.

1.3 SAH Maroc

L'année 2015 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Baisse du chiffre d'affaires suite à un accord avec un opérateur local pour assurer la commercialisation des produits Lilas au Maroc
- ✚ Rentabilité négative en 2015 suite à l'arrêt des ventes et la dépréciation du dirham par rapport au dollar et à l'Euro.

1.4 SAH Libye

L'année 2015 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Augmentation significative du chiffre d'affaires relatif à l'activité papier
- ✚ Très bonne performance financière malgré les problèmes sécuritaires.
- ✚ Baisse des ventes en 2015 du fait que les ventes de 2014 sont positivement impactées par la production de 2013 vendues en 2014.
- ✚ Baisse significative de la marge brute suite à la dépréciation du dinar libyen.
- ✚ Des situations de rupture de matières constatées suite à la fermeture des frontières à maintes reprises et des difficultés d'ouverture de lettre de crédit.

1.5 AZUR Papier

L'année 2015 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Augmentation du chiffre d'affaires de 38 463 KDT en 2014 à 45 185 KDT en 2015 avec un taux de réalisation de 94 % (Chiffre d'affaires prévu au niveau du business plan 2015 est de 48 159 KDT).

- ✚ Réalisation d'un résultat net positif de 979 KDT contre 20 KDT en 2014 avec un taux de réalisation de 47 % par rapport au BP 2015 (résultat prévisionnel de 2 054 KDT au niveau du business plan). Ce manque par rapport au BP est du notamment au non réalisation du chiffre d'affaires prévu surtout au niveau du groupe SAH.

Perspectives :

- Vu la demande étrangère de nos produits, la Direction Générale a lancé une étude pour une éventuelle extension et ce par l'acquisition d'une nouvelle ligne de production de papier.
- Amélioration du rendement de la première machine.
- Recherche de nouveaux clients à l'export.

Groupe SAH - Rentabilité

Chiffres en KDT	2014	2015	Var	BP 2015	Tx réel
Revenus	291 822	324 960	11,4%	314 663	103%
Coût matière	185 432	200 938	8%	202 753	99%
Taux de marge brute	36,5%	38,2%	1,7%	35,6%	2,6%
Charges de personnel	25 496	29 006	14%	26 159	111%
Autres charges d'exploitation	34 736	38 709	11%	35 519	109%
EBITDA	46 158	56 398	22%	50 232	112%
Taux EBITDA	15,8%	17,4%	1,5%	16,0%	1,4%
Dotation aux amortissements et aux provisions	15 768	16 955	8%	16 762	101%
Résultat d'exploitation	30 390	39 353	29,5%	33 470	118%
Charges financières nettes	- 10 048	- 11 098	10%	- 7 400	151%
Autres charges et produits	397	91	-123%	91	-100%
Résultat net	20 739	28 163	35,8%	26 162	108%
Taux de résultat net	7,1%	8,7%	1,6%	8,3%	0,3%
Intérêts des minoritaires	3 020	1 771	-41,4%	1 565	113%
Résultat net part du groupe	17 720	26 392	48,9%	24 597	107%

- + **Croissance** : Par rapport à 2014, le chiffre d'affaires du groupe a enregistré une croissance de 11.4% pour atteindre 324.960 KDT, soit un taux de réalisation de 103% par rapport au business plan. La croissance du chiffre d'affaires provient de la société mère SAH, de la société Azur papier.
- + **Marge brute** : Le taux de marge brute s'est établi au niveau de 38.2% (au-dessus de ce qui est prévu au niveau du BP), soit une évolution de 1.7% par rapport à 2014. Cette évolution positive provient des sociétés AZUR Papier et SAH Libye qui présentent des marges brutes supérieures à celle des autres sociétés du groupe ainsi que l'amélioration de la marge brute de SAH Tunisie
- + **EBITDA** : Suite à l'augmentation du volume d'affaires, L'EBITDA est passé de 46.158 KDT en 2014 à 56.308 KDT en 2015, soit une croissance de 22% et un taux de réalisation de 112% par rapport au BP. Ceci provient essentiellement de l'amélioration de la marge brute du groupe suite à l'atteinte de la pleine capacité de la société Azur papier et l'amélioration de la marge brute de SAH Tunisie

- Résultat net :** En dépit de la réalisation de l'objectif prévu au niveau du BP pour le résultat d'exploitation (118%), le résultat net s'est établi à 28.163 KDT, soit une évolution de 35.8% par rapport à 2014 et un taux de réalisation du BP de 108%. Ceci est principalement expliqué par l'importance des charges financières nettes qui ont totalisé 11.098 KDT dont des pertes de change de 4.486 KDT.

Il est à noter, qu'en 2015, la performance du groupe a été positivement impactée par le résultat de la société mère SAH Tunisie qui a réalisé un résultat net de 26.591 KDT contre 21.166 KDT prévu au niveau du BP. Cette amélioration est principalement expliquée par la progression des exportations vers la Libye et les autres destinations, la baisse du coût d'achat des matières et une meilleure maîtrise des coûts de production.

CHAPITRE 2 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

2.1 SAH Algérie

SAH Algérie a connu une évolution considérable de son effectif qui a doublé depuis l'année 2011 et ce en raison des investissements effectués durant les dernières années. SAH Algérie est passé d'une seule machine en 2011 à 4 machines à fin 2015. L'équipe commerciale et marketing a connu, également, un renforcement afin d'assurer la distribution de la production.

En 2015, l'effectif de la société a connus une réduction de 4% grâce à une stratégie d'optimisation d'effectif & de maîtrise masse salariale.

Année	Cadre	Exécution	Maitrise	Total Effectif	Taux Encadrement
2011	27	59	29	115	23.48%
2012	66	203	32	301	21.93%
2013	67	188	49	304	22.04%
2014	67	178	43	288	23.26%
2015	38	185	55	278	13.67%

2.2 SAHD Algérie

L'effectif de SAHD Algérie s'élève au 31 décembre 2015 à 8 personnes contre 5 personnes au 31 décembre 2014. Cette augmentation de l'effectif est expliquée par la mise en place d'une nouvelle structure commerciale.

2.3 SAH Maroc

A fin 2015, l'effectif de SAH Maroc a connu une baisse considérable suite au transfert de l'activité à un distributeur local. En effet, l'effectif est passé de 19 personnes à 4 personnes à fin 2015.

2.4 SAH Libye

L'effectif de SAH Libye a connu une légère baisse en 2015 par rapport à 2014 en passant de 70 en 2014 à 65 en 2015. Cette baisse est principalement due aux conditions sécuritaires difficiles.

2.5 AZUR

L'effectif de la société AZUR Papier est passé de 248 personnes en 2014 à 184 personnes au 31 décembre 2015 avec un taux d'encadrement de 48% au 31 décembre 2015.

CHAPITRE 3 : CONTROLE DES COMPTES

Les missions de contrôle des comptes des sociétés du groupe ainsi que des états financiers consolidés sont assurées par les professionnels suivants :

Société	Commissaires aux comptes
SAH Tunisie	CAF membre de PwC et Cabinet Hayet Labidi
AZUR Papier	CAF membre de PwC et Cabinet Hayet Labidi
Etats financiers consolidés	CAF membre de PwC et Cabinet Hayet Labidi
SAH Algérie	Madame Noura Bouafia
SAHD Algérie	Madame Noura Bouafia
SAH Maroc	NA
SAH Libye	NA

CHAPITRE 4 : ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Bilan consolidé

Arrêté au 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	<u>Notes</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Ecart d'acquisition		7 840 394	7 840 394
Moins : amortissements		<784 039>	<392 020>
		7 056 355	7 448 374
Immobilisations incorporelles		2 131 662	1 887 933
Moins : amortissements		<1 325 896>	<1 027 571>
	III.1	805 766	860 362
Immobilisations corporelles		218 665 180	202 641 700
Moins : amortissements		<61 910 503>	<49 209 219>
	III.2	156 754 677	153 432 481
Immobilisations financières	III.3	1 009 975	971 460
Total des actifs immobilisés		165 626 773	162 712 677
Autres actifs non courants	III.4	1 361 272	3 704 547
<u>Total des actifs non courants</u>		166 988 045	166 417 224
Actifs courants			
Stocks		83 654 381	81 877 095
Moins : provisions		<3 217 283>	<2 903 452>
	III.5	80 437 098	78 973 643
Clients et comptes rattachés		70 142 196	60 237 280
Moins : provisions		<4 116 131>	<3 701 634>
	III.6	66 026 065	56 535 646
Autres actifs courants		13 554 492	10 962 836
Moins : provisions		<637 495>	<481 190>
	III.7	12 916 997	10 481 646
Placement et autres actifs financiers	III.8	3 004 216	3 904 235
Liquidités et équivalents de liquidités	III.9	21 466 000	17 813 294
<u>Total des actifs courants</u>		183 850 376	167 708 464
<u>Total des actifs</u>		350 838 421	334 125 688

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Capitaux propres			
Capital social		43 879 431	36 566 205
Réserve légale		3 656 621	3 047 184
Résultats reportés		37 717 867	36 607 407
Autres capitaux propres (Réserves de consolidation)		2 256 163	2 434 542
Prime d'émission		28 988 711	28 988 711
Ecart de conversion		316 720	2 767 040
Résultat consolidé (part du Groupe)		26 391 964	17 719 777
Total des capitaux propres (part du Groupe)	III.10	143 207 477	128 130 866
Part des minoritaires	III.10	10 972 152	11 305 352
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	III.11	69 298 913	76 392 333
Autres passifs non courants	III.12	1 517 771	1 144 702
Total des passifs non courants		70 816 684	77 537 035
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.13	46 682 920	53 486 379
Autres passifs courants	III.14	13 929 499	10 752 421
Autres passifs financiers courants	III.15	59 814 319	45 020 586
Concours bancaires	III.16	5 415 370	7 893 049
Total des passifs courants		125 842 108	117 152 435
<u>Total des passifs</u>		196 658 792	194 689 470
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		350 838 421	334 125 688

Etat de résultat consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre

	<i>Notes</i>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Produits d'exploitation			
Revenus		323 068 369	289 763 512
Autres produits d'exploitation		1 891 711	2 058 259
<u>Total des produits d'exploitation</u>	IV.1	<u>324 960 080</u>	<u>291 821 771</u>
Charges d'exploitation			
Variation des stocks		<2 558 102>	<15 167 237>
Achats consommés	IV.2	<198 380 017>	<170 264 577>
Charges de personnel	IV.3	<29 005 673>	<25 496 250>
Dotations aux amortissements et aux provisions	IV.4	<16 955 093>	<15 767 588>
Autres charges d'exploitation	IV.5	<38 708 576>	<34 736 044>
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<285 607 461>	<261 431 696>
Résultat d'exploitation		39 352 619	30 390 075
Charges financières nettes	IV.6	<11 098 612>	<10 047 777>
Produits des placements		23 038	41 494
Autres gains ordinaires	IV.7	1 084 935	1 192 382
Autres pertes ordinaires	IV.8	<55 775>	<75 533>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u>29 306 205</u>	<u>21 500 641</u>
Impôt sur les sociétés et impôts différés		<1 143 388>	<761 177>
<u>Résultat de la période</u>		<u>28 162 817</u>	<u>20 739 464</u>
<u>Résultat consolidé part du Groupe</u>		<u>26 391 964</u>	<u>17 719 777</u>
<u>Part des minoritaires</u>		<u>1 770 853</u>	<u>3 019 687</u>

Etat de flux de trésorerie consolidé

Relatif à l'exercice clos au 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2015	2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	28 162 817	20 739 464
Amortissements et provisions	17 137 298	15 766 739
Plus ou moins-value de cession	<78 844>	<74 051>
Quote part des subventions inscrite en résultat	<776 598>	<857 502>
Variation des :		
Stocks	<1 777 286>	14 141 476
Créances clients	<9 904 916>	<12 964 965>
Autres actifs	<2 591 656>	3 252 266
Fournisseurs et autres dettes	<6 442 846>	1 697 203
Autres passifs	3 358 956	<8 431 064>
Placements (*)	900 019	<1 700 043>
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	27 986 943	31 569 523
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Encaissement subvention d'investissement	316 825	552 080
Décaissement pour acquisition des immob. corp.&incorp.	<16 783 671>	<31 528 666>
Encaissement provenant de la cession d'immobcorp et incorp	90 000	83 750
Décaissement provenant de l'acquisition d'immob financière	<38 515>	<241 513>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	<16 415 361>	<31 134 349>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	<9 321 638>	<10 745 251>
Encaissement / Décaissement d'emprunts et crédit de gestion	7 700 313	3 873 975
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	<1 621 325>	<6 871 276>
Variation de trésorerie	9 950 258	<6 436 102>
Ecart de conversion	<3 819 873>	2 095 618
Trésorerie au début de l'exercice	9 920 245	14 260 729
Trésorerie à la clôture de l'exercice	16 050 630	9 920 245

CHAPITRE 5 : RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Groupe de la Société d'Articles Hygiéniques
"SAH"

Rapports des Commissaires aux Comptes
Sur les états Financiers Consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015



Rapport Général



Les commissaires aux comptes
associés MTBF
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900
Fax +216 71 861 789
1053 Tunis - Tunisie.

HAYET LABIDI
EXPERT COMPTABLE
Membre de l'Ordre des Experts
Comptables

ESPACE TUNIS- Bloc C 3ème
étage, Ap 5 Rue 8011 -
Montplaisir - 1082 Tunis
Tél n° 216 71 950 104
Fax n° 216 71 950 140
E-mail :hayet.labidi@planet.tn

Tunis, le 02 mai 2016

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
du Groupe la Société d'Articles Hygiéniques
« SAH »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis-**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- Les états financiers consolidés du Groupe de la Société d'Articles Hygiéniques, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe de la Société d'Articles Hygiéniques « SAH », joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 143.207.477 dinars y compris le résultat consolidé bénéficiaire (part du Groupe) de l'exercice s'élevant à 26.391.964 dinars ainsi que la part des minoritaires de 10.972.152 dinars.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi relative au système comptable des entreprises en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit afin d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe de la Société d'Article Hygiéniques «SAH» au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Comme indiqué au niveau de la note VI aux états financiers, la Société d'Article Hygiéniques SA (société mère) a reçu en mars 2016 une notification pour un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015 et portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. A la date du présent rapport, la société n'a pas encore reçu de notification des résultats de ce contrôle fiscal, et l'issue de ce contrôle reste ainsi indéterminée.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.



Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur les systèmes de contrôle interne du Groupe.

Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F

Ahmed BELAIFA



Cabinet HAYET LABIDI

Hayet Labidi

